

FdR n° 30



Feuille de Route, nouvelle série : organe de diffusion et d'études de l'association S.E.H.R.I.

retrouvez nous sur : <http://sehri.forumactif.com/>

SEHRI, association loi 1901, fondée en 2007

consultez nos fonds sur <http://www.pinterest.fr/assosehri/boards/>

☆☆

SPECIAL 9e HUSSARDS

LE COMMANDANT RATEAU, HUSSARD

«VICTIME DE SON INTRÉPIDITÉ»

par Lionel Fontaine

auteur de <http://www.ippac.fr/boutique/boutique/officiers-haut-marnais-de-napoleon-1804-1815/>

La cavalerie de la République ne suscite pas le même intérêt des historiens que celle du Premier Empire. Elle n'a pourtant pas manqué de belles figures. C'est le cas d'un chef d'escadron de 26 ans né à Nogent (Haute-Marne), Blaise Rateau.

Simon-Blaise Ratteau est né le 12 décembre 1767 à Nogent-le-Roy. Ses parents n'étaient mariés que depuis un mois... Lui, Simon-Eléonore Ratteau, fils d'un marchand originaire de Gien, était commis aux aides au département dans la cité. Elle, Marie-Elisabeth Boucher, était la fille d'un marchand de poste de Vesaignes-sur-Marne. Par la suite, le père s'établira à Thoisy, en Côte-d'Or, où il sera administrateur du district.

Le destin de Blaise Rateau sera militaire. Le 20 juillet 1784 (il n'a pas 17 ans), il s'enrôle dans le 1er régiment de chasseurs à cheval. Avec ce corps, il passe successivement chasseur, brigadier, maréchal des logis et maréchal des logis-chef, à la faveur de la Révolution. «*Il a fait cette campagne en qualité d'adjudant avec une activité et une intelligence qui lui ont mérité l'estime de ses chefs et l'amitié de ses camarades*», témoignera le conseil d'administration du régiment, dans un certificat daté du 4 novembre an 1 (sic).

Le 4 octobre 1792, le Nogentais quitte le régiment pour être nommé, douze jours plus tard, capitaine – provisoire - au 8e régiment de hussards. En fait, il est capitaine de hussards dans les Eclaireurs du colonel Fabre-Fonds, frère de l'écrivain et conventionnel Fabre d'Eglantine. Cantonné à Nancy, ce corps de l'armée du Centre réunissait 1 050 hommes et devait, selon les autorités révolutionnaires, devenir 9e régiment de hussards. Mais le Haut-Marnais, qui côtoyait, parmi les officiers, le futur général Marulaz, rejoindra plutôt le 11e régiment de hussards, à compter du 1er juillet 1793. Ce régiment, selon son historique, a été mis sur pied en incorporant des cuirassiers de la Légion germanique, des Hussards de la Liberté (dont un corps a été levé par un presque homonyme, Louis-François Rutteau, originaire de Joigny), des cavaliers de diverses origines. Le sous-lieutenant Jacques-Philippe Charlot, de Chalindrey, démissionnaire en l'an IV, pensionné à vie en 1804, mort sous Louis-Philippe à Fougères, et le capitaine Jean-Charles Ninet, de Saint-Dizier, sont deux officiers haut-marnais de la Légion germanique passés dans ce même 11e hussards.

Dans sa nouvelle affectation, Rateau a été rapidement promu chef d'escadron, le 26 juin 1793, à l'âge de 26 ans. C'est avec ce grade, le 14 novembre 1793, alors qu'il est domicilié à Marnay (Haute-Marne), qu'il se marie, à Vitry-le-François (Marne), où le régiment est cantonné, avec Julie Domyne, 18 ans, fille d'un marchand. Le chef de brigade Jacques-Philippe Avice et le chef d'escadron Jean-Pierre Magin sont témoins de cette union.

Si le régiment a été confié au chef de brigade Avice, c'est Rateau, confirmé chef d'escadron le 5 août 1794 par Lazare Carnot, qui en assure le commandement. Au 4 juillet 1794, le représentant du peuple qui inspecte le 11e hussards qualifie le Haut-Marnais d'officier «*plein de zèle et d'activité*».

Alors, une partie du régiment, où sert un autre Haut-Marnais, le sous-lieutenant Charles Descharmes, 27 ans, de Vesaignes-sur-Marne, se bat dans l'Ouest de la France. Il est notamment présent aux affaires de Luçon, de Cholet. Durant cette guerre fratricide, «*Rateau avait reçu trois coups de feu en Vendée, il était estropié et ne pouvait signer*», précisera l'historique du régiment.

Le 30 mars 1795, Rateau, avec une centaine de hussards, participe à une opération aux alentours de Saint-Lambert-du-Lattay, dans le Maine-et-Loire. Il venait de franchir un cours d'eau, le Layon, lorsqu'il est «*criblé de balles par le feu qui fut fait sur lui presque à bout portant*». Selon un chroniqueur vendéen, c'est un nommé Martin Jean qui, avec son fusil, l'a tué, tandis que l'adjudant-général Bardou tombait également. Mort, selon une pièce, «*après avoir reçu 22 coups de feu*», Blaise Rateau n'avait pas 28 ans.

Cette disparition laisse son épouse dans la désolation. «*Ce jeune homme victime de son courage et de son intrépidité a laissé une veuve âgée de 18 ans sans ressources et les moyens suffisants d'existence*», plaidera le représentant Fontenay. Plusieurs certificats attestaient «*de ses sentiments patriotiques, son zèle à servir, à faire exécuter les lois, et maintenir la discipline*».

Sources : dossier personnel du commandant Rateau (consulté au SHD à Vincennes) ; état civil des communes de Nogent et de Vitry-le-François ; «*Historique du 11e régiment de hussards*», par le lieutenant de Lassus, 1890.

LES ECLAIREURS DE FABREFONDS EN 1793 EN VENDÉE

<https://revolutionsehrivolontaires.wordpress.com/>

Au début de 1793, le 9^e hussards se trouvait à l'armée du Nord. Fort de quatre escadrons et comptant environ 600 hommes, il partit de Commercy le 28 mai, pour arriver à Saumur le 19 juin. Il servit ensuite en Vendée et fit partie des troupes rassemblées à Tours puis à Saumur sous le commandement de La Barollière. Le 12 juillet, souhaitant dégager les alentours de Saumur, ce général se dirigea vers Brissac et marcha vers les Mauges. Le 13, les chefs royalistes sonnèrent l'alarme et rassemblèrent leurs bandes.



Le 15 juillet, ayant atteint Martigné-Briand, les blancs se dirigèrent sur Gonnord à la rencontre des bleus. Bonchamps forma l'avant-garde. Le premier choc disloqua l'avant-garde bleue qui se replia sur Vihiers, mais La Barollière la ramena au combat et fit charger les 8^{ème} et 9^{ème} régiments de hussards qui rétablirent l'équilibre. L'arrivée du chef blanc Marigny sema la panique dans les rangs royalistes qui crurent à l'arrivée de renforts bleus, la déroute fut soudaine et totale, fragilité endémique de cette armée de paysans. Avec ses lieutenants Menou et Berthier, La Barollière se porta en deux colonnes sur Vihiers et occupa les hauteurs de la ville, le 27 juillet.

Cette armée forte de 6 000 se trouva en présence d'une armée vendéenne commandée par des chefs subalternes tels que Piron, Keller, Forestier, Villeneuve ou Guignard, les grands chefs étaient à Châtillon pour l'élection d'un nouveau généralissime. Cette bataille de Vihiers n'eut pas de résultat, les caissons de l'artillerie bleue sautèrent sur les arrières de l'armée à Montilliers mais les Vendéens de force égale ne purent l'emporter, ils abandonnèrent le champ de bataille. Mais le lendemain les Vendéens revinrent à la charge plus nombreux et plus décidés. L'avant-garde républicaine probablement formée en partie des 8^{ème} et 9^{ème} hussards tint ferme mais Menou s'écroula blessé à mort, l'armée lâcha pied aussitôt, le fameux général Santerre poursuivit par un chef vendéen du nom de Loiseau ou Forst sauta un mur de cinq pieds avec son cheval et s'échappa de justesse. Le commandant Hugo, futur général et père de l'écrivain, fut grièvement blessé à la jambe, le représentant du peuple Bourbotte se perdit dans sa fuite dans la forêt de Brissac. Les Vendéens cueillirent 800 prisonniers, tuèrent 1 500 bleus et prirent 22 canons. L'armée de La Barollière n'existant plus, les survivants se dispersèrent dans la nature, pillant selon Emile Gabory les caisses publiques, semant le désordre, le vol et le viol chez les particuliers et les

habitants¹.

Le 17 décembre, le régiment se trouvait à l'armée du Rhin, division du général Hatry².



MEMOIRE SUR LES HUSSARDS DE LA LIBERTE, 1793

Le citoyen Dumont a proposé de lever un corps de hussards dits de la Liberté, il a obtenu le 2 septembre dernier un décret qui porte que le Ministre de la Guerre est autorisé à traiter avec lui à raison d'une somme qui ne pourra excéder 800 livres³ pour chaque hussard tout habillé, équipé, armé et monté.

Des corps francs s'étant levés de toutes parts, il survint une augmentation subite dans le prix de tous les objets de remonte, habillement, armement et équipement, ce qui occasionna au citoyen Dumont une dépense beaucoup plus considérable⁴ que celle sur laquelle il avait calculé à l'époque du 2 septembre dernier [1792].

Le citoyen Dumont a demandé une indemnité de 111 livres 11 sols par homme et la Convention Nationale a ordonné par son décret du 25 novembre dernier que le Ministre de la Guerre lui donnerait des renseignements relatifs aux avances faites pour le corps des Hussards de la Liberté par le citoyen Dumont, lieutenant colonel du dit corps.

On pense que les dépenses que le citoyen Dumont a du faire pour monter, armer, habiller et équiper chacun desdits hussards composant les six compagnies qu'il a déjà levées se sont élevées bien au-delà de 800 livres. En effet, les différentes parties de l'habillement, équipement et entretien du cheval d'un hussard des troupes de ligne coutent à la République, savoir⁵ : Pelisse 48 livres 11 sols 11 deniers,

1 Emile Gabory, *La Révolution et la Vendée*, p. 191 à 193.

2 Ordre de bataille de la collection Nafzinger, tiré de l'ouvrage de Chuquet sur le général Hoche.

3 Un charpentier à Paris en 1791 touche de 12 sous jusqu'à 4 livres pour une tâche identique.

4 En effet, d'une manière générale en 1793, les prix augmentent. Ainsi mille œufs coutent 40 livres vers 1777 pour aller ensuite plus haut et atteindre graduellement 55 livres en 1793. La livre de beurre, elle, en 1791 est à 19 sous pour tomber, en 1792 et 1793 plus qu'à 9 sous. Le bois de chauffage coûte 4 livres 18 sous jusqu'à 1784 pour finir à 5 livres 2 ou 16 sous en 1793.

5 Cela fait un total de 411 livres 18 sols et 4 deniers.

dolman 36 livres 4 sols 11 deniers, culotte hongroise 25 livres 1 sol 7 deniers...gilet d'écurie 19 livres 13 sols 1 denier, surtout de drap 34 livres 10 sols 10 deniers, bonnet de police⁶ 5 livres 18 sols 11 deniers, shako⁷ 8 livres 10 sols, bottes à la hongroise 18 livres, écharpes de laine 10 livres, sabretache et ceinturon 13 livres 7 sols 3 deniers...le cheval d'un hussard des troupes de ligne coût 460 livres en écus et en assignats 644. L'armement d'un hussard coûtait en 1791...71 livres 9 sols et 11 deniers.

Mais le prix de ces objets est considérablement augmenté puisque la Convention Nationale a accordé aux manufacturiers d'armes 42 livres pour le prix du fusil d'infanterie qui ne coûtait que 27 à 28 livres...total de ce que coûte à la République le cheval, l'habillement d'un hussard des troupes de ligne : 1158 livres 16 sols 8 deniers.

UN COLONEL A LA COMPTABILITE LOUCHE

Par Jérôme Croyet

Docteur en histoire, président de la S.E.H.R.I
Extrait de « 9^e hussards » in Soldats Napoléoniens n°24
<https://www.lolivrechezvous.fr/nos-revues/soldats-napoleoniens/soldats-napoleoniens-n-24.html>

Malgré le succès de la levée du 2^e corps des hussards de la Liberté, dès le 25 novembre 1792, la Convention a des doutes sur la bonne gestion de la caisse du régiment. En effet, suite à des réclamations des marchands de chevaux pour un montant de 61 103 livres, elle prend un décret, le 3 mai 1793, demandant au Conseil Exécutif l'apurement des comptes de Dumont, car d'après lui, il s'avère que les 800 livres octroyées par homme ne se révèlent pas suffisantes à la levée du corps. En effet, Dumont rajoute 111 livres de plus par homme voir 144 livres. De leurs côtés, les marchands dénoncent « *les obstacles...ainsi que la lenteur* »⁸ que met Dumont à les régler. Le 24 juillet, Bouchotte, ministre de la Guerre fait passer à la Convention les pièces relatives à cette affaire⁹. C'est Billaud-Varenne qui les reçoit le jour même et qui les renvoie au Comité de la Guerre. Ce dernier, après avoir bien étudié la question la renvoie au ministre de la Guerre le 24 vendémiaire an II. Ce qui intrigue surtout la Convention c'est une avance faite par Dumont pour le régiment. Si pour l'achat des chevaux, le ministre de la Guerre valide la somme de 500 livres par équidé, aucune trace de la valeur réelle de l'habillement, de l'équipement, de l'armement et de l'harnachement n'est disponible¹⁰. Face à cette impossibilité de vérifier les dires de Dumont, la Convention se trouve face à un dilemme : « *si elle accueillait la réclamation du citoyen Dumont...on verrait bientôt...former les mêmes réclamations...[de] tous les commandants des troupes légères qui se sont obligés de lever des corps à un prix déterminé* »¹¹. Toutefois le ministre a bien conscience que « *la levée subite de plusieurs corps nouveaux* »¹² a

⁶ Ce dernier n'est pas fabriqué dans du vieux drap, comme cela se raconte.

⁷ Il faut entendre le mirliton.

⁸ Lettres des citoyens Gervais et Normand, marchands de chevaux au ministre de la Guerre, 2 juin 1793. S.H.D. Xc 255.

⁹ Elles s'échelonnent du 2 septembre 1792 au 3 mai 1793.

¹⁰ En effet, outre la non-présence à Paris de certains fournisseurs, il s'avère que les autres n'ont pas tenu de notes de leurs livraisons.

¹¹ Lettre du ministre de la Guerre au président de la Convention Nationale, 10 janvier 1793. S.H.D. Xc 255.

¹² Lettre du ministre de la Guerre au président de la

participé au renchérissement des marchandises et fournitures que les négociants veulent voir réglés en numéraire et pas en assignats, obligeant sans doute Dumont à dépenser plus pour lever son régiment comme il était convenu. Le tort de Dumont est d'avoir passé des commandes, notamment de chevaux à Bréda, sans avoir demandé l'autorisation au général commandant la place. Le bureau de l'inspection générale des troupes estime qu'un hussard du 2^e corps des hussards de la Liberté coûte juste 6 livres de moins qu'un hussard de la ligne. Dumont demande à la Convention le remboursement de 92 318 livres.

UNE SABRETACHE DU 9^e HUSSARDS Collection du Musée de l'Empéri, n°inv. 3606

Il s'agit d'une sabretache de hussard 9^{ème} Régiment, [Directoire]. Il manque anneau de suspension droit. Drap coupé usé sous bonnet phrygien. Lacunes dans galon. Marquée sur revers palette « BT INP MTLA »

Largeur patelette dos haut : 21 cm

largeur patelette dos bas : 27,7 cm

Hauteur rabat ouverture poche : 12,5 cm

largeur bas face : 31,5 cm

largeur haut face : 23,5 cm

longueur palette face : 34,5 cm

largeur galon : 2,6 cm





Vue de l'intérieure

LE 9^E HUSSARDS PEINT PAR BOISSELIER

